



EULER HERMES

Euler Hermes SA

**Synthèse du
Rapport sur la Solvabilité et la Situation
Financière (RSSF)**

Année fiscale 2020

Euler Hermes SA
Avenue des Arts 56
1000 Bruxelles, Belgique
Tél. + 32 2 289 31 11
www.eulerhermes.com

Entreprise d'assurance belge agréée sous le code 418
Immatriculée au Registre des Personnes Morales (Bruxelles)
sous le n° 0403 248 596
Branches: 07,09,13,14,15,16

Synthèse

Le Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (RSSF) est un rapport public exigé par le régulateur dans le cadre de la réglementation Solvabilité II (SII).

Le présent rapport couvre plusieurs sujets concernant la société anonyme Euler Hermes (EH SA): activité et performance, système de gouvernance, profil de risque, valorisation à des fins de solvabilité et gestion du capital.

Activité et performance

EH SA est une compagnie d'assurance basée à Bruxelles en Belgique. Elle est détenue à 100% par Euler Hermes Group (EH Group). Ses principales lignes d'activités sont l'assurance-crédit et le cautionnement qui représentent plus de 92,6% des primes acquises en 2020.

EH SA intervient dans le monde entier par le biais de 20 filiales et 45 succursales. Elle exerce ses activités principalement dans les zones géographiques suivantes: Europe du Nord, Pays Méditerranéens, Moyen-Orient et Afrique, Amériques et Asie-Pacifique.

L'épidémie du Covid-19 qui a fait son apparition au début de l'année 2020 a progressivement affecté le monde entier et causé une crise humaine d'une ampleur historique. Cette crise sanitaire a plongé l'économie mondiale dans une des récessions les plus profondes que le monde ait connues depuis la Seconde Guerre mondiale. La croissance du PIB réel mondial s'en est vu affectée et s'est contractée de -3,9% en 2020 contre -1,5% en 2019. Au cours de l'année 2020, l'Europe a été l'une des régions les plus durement touchées en raison de sa réponse rigoureuse à l'épidémie, enregistrant ainsi une récession de -6,8%.

En l'absence d'une réponse rapide des pouvoirs publics à la crise, cette récession aurait eu des effets d'autant plus importants. Majoritairement, les gouvernements du monde entier ont eu une réaction immédiate avec des mesures fiscales et monétaires sans précédent afin d'éviter l'épuisement des liquidités. Ces mesures ont également permis de compenser la baisse à deux chiffres de la croissance du chiffre d'affaires des entreprises suite à l'arrêt d'activité forcé des secteurs les plus impactés par cette crise. Un large soutien des pouvoirs publics a également permis d'éviter d'une part la baisse significative des revenus disponibles des ménages et d'autre part une vague de licenciements.

Plusieurs gouvernements, notamment en Europe, ont inclus le secteur de l'assurance-crédit dans leur réponse à la crise. En vue d'éviter l'assèchement de la capacité du marché, les gouvernements ont demandé aux compagnies d'assurance-crédit de maintenir leur couverture, en échange d'un soutien de l'État au secteur. Ce soutien a pris la forme de garanties d'état (« State Schemes »), qui sont, en majorité, des traités de réassurance proportionnelle par lesquels les entités locales d'Euler Hermes cèdent une part significative de leur activité aux Etats. Ces dispositifs ont eu un impact significatif sur le montant des primes nettes acquises de 2020.

La crise a également conduit EH SA à mettre en place des dispositifs en son sein. D'un point de vue organisationnel, la grande majorité des opérations d'EH SA se fait désormais par le biais du travail à domicile et à l'aide des techniques de télécommunication. Ce faisant, EH SA veille à la sécurité de ses employés et a assuré la continuité du service aux clients.

D'un point de vue commercial, EH SA a réagi en ajustant en permanence la valeur des limites acceptées et le prix des polices au vue des circonstances.

L'effet de la crise s'est aussi fait sentir sur l'actif du bilan et sur les produits financiers. Au cours de l'année, le portefeuille financier (consolidé) d'EH SA s'est vu déprécié suite à une succession de ventes d'actions, entraînant une diminution du portefeuille d'actions de plus de 80%. D'un point de vue consolidé, cela a généré des moins-values réalisées considérables dont la majorité ne sont pas déductibles d'impôt.

Le chiffre d'affaires d'EH SA en 2020 a atteint à 1,714mn EUR, en baisse de -6,6% par rapport à 2019. Cette baisse est due exclusivement à la baisse du chiffre d'affaires des assurés, et s'est produite malgré une bonne performance commerciale sous-jacente sur les affaires nouvelles, les pertes de polices, et les variations des prix.

La charge de sinistres a atteint 882mn EUR, en baisse de -4,9% par rapport à l'année précédente. Le soutien des pouvoirs publics à l'économie mondiale, décrit ci-dessus, a, au cours du second semestre, considérablement ralenti l'afflux de créances (importantes au deuxième trimestre). Il en résulte une situation en fin d'année 2020 qui s'avère être très similaire à 2019 en terme de taux de sinistralité brute.

Néanmoins, le résultat technique est négatif et s'élève à -53mn EUR, principalement en raison de la forte cession de résultat induite par les garanties d'Etat (« State Schemes ») mentionnées précédemment.

Le système de gouvernance

La structure du management d'EH SA est organisée autour des membres du Comité de Direction (Management Committee) et du Conseil d'Administration (Board of Directors). Le Conseil d'Administration a mis en place deux comités de conseil spécialisés : le comité d'Audit, du Risque et de la Conformité et le comité des Nominations et des Rémunérations. De la même manière, le Comité de Direction a établi plusieurs comités opérationnels pour l'assister dans ses responsabilités.

EH SA a aussi mis en place des fonctions clés indépendantes (Audit Interne, Conformité, Gestion du Risque, Affaires Juridiques, Comptabilité ¹et Actuariat), qui constituent les 2^{ème} et 3^{ème} lignes de défense de son organisation.

Pour assurer le bon fonctionnement de ces fonctions, EH SA a mis en place un ensemble de règles internes permettant la gestion des risques d'EH SA : « Polices », « Standards » et « Guidelines ». Il inclut notamment un document sur le « Fit & Proper » pour le Comité de Direction, le Conseil d'Administration et les responsables des fonctions clés, de même que d'autres documents qui encadrent les principes et la gouvernance des fonctions clés.

La fonction risque du groupe a, entre autres, pour responsabilité de mesurer les risques et de contrôler les limites et l'accumulation de risque. Cela comprend l'évaluation continue des risques qui résultent

¹ En complément des fonctions clés définies par la directive Solvabilité II (Actuariat, Audit Interne, Conformité et Risque), les Affaires Juridiques et la Comptabilité ont été également désigné comme fonction clé.

d'épidémies telles que Covid-19. Afin d'évaluer l'effet négatif significatif probable sur EH SA des événements actuels, comme pourrait l'avoir Covid-19, il est particulièrement important de mener des analyses spécifiques.

L'évaluation propre du risque et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment - ORSA) est un ensemble de processus permettant d'évaluer les besoins globaux de solvabilité sur l'horizon de planification. En plus de l'ORSA annuel régulier d'EH SA, un ORSA ad-hoc peut être requis si les déclencheurs prédéfinis et internes (quantitatifs et qualitatifs) sont franchis :

- si le ratio de capital de Solvabilité II d'EH SA dans le cas de sévère stress tombe en dessous du seuil défini en interne et s'il descend de manière significative par rapport au trimestre précédent ;
- s'il y a une modification exceptionnelle de l'appétit au risque ou de la stratégie de réassurance ; ou
- tout changement de réglementation ou de législation susceptible d'avoir un impact significatif sur le profil de risque ou le modèle économique.

Une pandémie peut, comme dans le cas de la Covid-19, déclencher un ORSA ad-hoc sous certaines conditions, comme décrit ci-dessus. Néanmoins, en 2020, la situation de Covid-19 n'a pas déclenché la production d'un ORSA ad-hoc car EH SA a restreint sa position de risque et réduit son exposition grâce à des actions de masse et à un examen au cas par cas.

Le rapport ORSA basé sur les chiffres du quatrième trimestre 2020 sera soumis à la NBB le 30 juin 2021 au plus tard.

Le profil de risque

Le profil de risque d'EH SA est mesuré et piloté par le biais du modèle interne. L'adéquation du profil de risque d'EH SA permet de déterminer le capital de solvabilité requis conformément aux exigences de la norme Solvabilité II.

Cette section donne une vue d'ensemble des catégories de risque qui contribuent à l'évaluation globale du capital de solvabilité requis dont le montant s'élève à 537mn EUR au titre de l'année 2020.

Des informations qualitatives et quantitatives sont fournies et portent sur l'exposition aux risques, sur le risque de concentration, sur les techniques d'atténuation du risque ainsi que sur des sensibilités pour chacune des catégories de risque suivantes: risque de marché, risque de crédit, risque de souscription non-vie, risque opérationnel, risque de liquidité et risque de réputation.

Valorisation à des fins de solvabilité

Le bilan prudentiel d'EH SA est évalué en valeur de marché (MVBS) conformément aux principes énoncés à l'article 75 de la directive Solvabilité II. Les principes de valorisation des actifs et passifs en normes belges (BeGAAP) n'ont pas évolué sur la période de référence indiquée. Une réconciliation du bilan BeGAAP et du bilan prudentiel d'EH SA a été réalisée et figure dans le présent rapport.

A la fin de l'année 2020, le total des actifs évalué en valeur économique a atteint 3,838.2mn EUR. Les actifs financiers d'EH SA ont été investis conformément au principe de la personne prudente.

A la fin de l'année 2020, le total des passifs évalué en valeur économique représente 2,696.4mn EUR dont 1,694.4mn EUR au titre des provisions techniques. L'impact du « Volatility Adjustment (VA) » est nul.

Gestion du Capital

Les fonds propres d'EH SA sont exclusivement composés de fonds propres de base et sont classés à 94,7% en « Tier 1 » sans restriction. Les autres éléments de fonds propres sont classés en « Tier 3 ».

EH SA est conforme aux exigences de la réglementation de la Banque Nationale de Belgique (BNB) et respecte les politiques de gestion du capital définies par le groupe.

Le ratio de capital de solvabilité requis (SCR) et le ratio de capital minimum requis (MCR) d'EH SA s'élèvent respectivement à 197,8% et 549%. EH SA n'envisage pas de non-respect du SCR ou du MCR.